

# Protocole d'élaboration de lois

## Contexte

L'Entente intergouvernementale sur la gestion des terres et des ressources des Territoires du Nord-Ouest (2014) prévoit :

- l'élaboration de protocoles garantissant que la gestion des terres et des ressources est conforme au principe d'honneur de la Couronne;
- la collaboration dans l'apport de changements aux systèmes de gestion des terres et des ressources.

Au cours de la 18<sup>e</sup> Assemblée législative, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) et les gouvernements autochtones ténois ont travaillé en étroite collaboration sur des initiatives législatives liées aux terres et aux ressources.

En septembre 2018, le Conseil intergouvernemental a recommandé un exercice de « leçons à retenir » en vue de définir un processus de rédaction législative. En août 2019, le Comité permanent du développement économique et de l'environnement du GTNO a aussi recommandé l'élaboration d'un tel protocole dans son *Rapport sur le processus utilisé pour l'adoption de mesures législatives suivant le transfert des responsabilités*.

En novembre 2020, le Conseil intergouvernemental a approuvé un nouveau protocole d'élaboration de lois qui, en plus de respecter les compétences de tous les membres du Conseil, dégage des possibilités de collaboration sur l'élaboration de lois et règlements liés aux terres et aux ressources ténoises.

## À propos du protocole

- Le protocole s'inscrit dans le droit fil de l'engagement collaboratif du Conseil intergouvernemental dans les changements aux systèmes de gestion des terres et des ressources. Les intervenants pourront donc adopter une approche commune.
- Le protocole est la première entente de ce genre au Canada. Il permet au GTNO et aux gouvernements autochtones de collaborer étroitement à l'élaboration de lois et de règlements liés aux terres et aux ressources.
- Le protocole traduit également l'adhésion à la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* : les gouvernements autochtones sont respectés, consultés et invités à collaborer au sujet de la gestion des terres et des ressources.